



REUNION DE BUREAU DE L'AS GOLFLF

COMPTE-RENDU

22 FEVRIER 2023

Membres présents :

Dany Legrand, Myriam Le Govic, Jean-Luc Reneaux, Jean-Marc Lapierre, Patricia Lhermite

Résumé des différentes interventions de chacun :

Jean-Luc

- Nombre de licenciés : 134 licenciés
- Membres AS : 79 adhérents AS dont 15 jeunes ne payant pas leur cotisation.
- Trésorerie :

Rappel sur la provenance des entrées en caisse :

1. Les cotisations d'adhésion à l'AS : 30 euros
2. La rétrocession de la FFG sur les licences à 58 € :
 - Pour les licenciés renouvelant leurs licences : 3,40 euros
 - Pour une reprise de licence après période d'arrêt : 4,10 euros
 - Pour une création de licence : 8 euros
3. Les droits de jeux : actuellement 3 euros pour les compétitions amicales type Eclectic et 6 euros pour les non adhérents à l'AS

Fin janvier 2023 : 1890€ provenant des cotisations
 324€ provenant des rétrocessions par FFG

Achat prévu d'un logiciel compta pour 30€ proposé par le CDOS 86 (Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne). C'est un outil de travail normalisé qui facilite la gestion et le suivi de la comptabilité quelles que soient les personnes en poste de trésorier.

Jean-Marc

Échange avec Alain Viaud sur son capitanat et le fonctionnement des équipes Séniors

Inscription des équipes sénior et sénior 2 à quelques compétitions :

- Compétition Senior 2 les 26 et 27 Aout à la Jonchère (23)
- Compétition Senior 1 les 2 et 3 Septembre à Aubazine (19)
- Promo nationale Messieurs les 16 et 17 septembre à Loudun

Les frais d'inscription des équipes sont pris en charge par l'AS à raison de 120 euros par jour de compétition, soit 720 euros pour ces trois rencontres.

Dany

La rencontre avec David Bedlé (FFG), Chargé de mission Relation Clubs Nouvelle Aquitaine, s'est révélée instructive et a permis de conforter notre positionnement quant à certains points abordés en réunion de bureau concernant :

- Le nombre de compétitions à envisager /an
- La révision des droits de jeu
- L'intégration des nouveaux licenciés (10 cette année)
- Les avantages à adhérer à l'AS
-

La mise en place du logiciel RMS9 (Logiciel fédéral de gestion des compétitions) est prévue début Mars, quatre membres du bureau bénéficieront de la formation en ligne, ce qui devrait faciliter la gestion des compétitions (cartes de score et recording).

Myriam :

15 jeunes font partie de l'école de golf (avec Alexandre en sport adapté). Trois n'ont pas encore pris leur licence.

Quatre (les plus jeunes débutants) assistent au cours du matin avec Jean-Marc et dix l'après-midi.

Entre mars et juin, à raison d'1 mercredi/mois

- Les petits vont passer leurs « drapeaux » encadrés par Jean-Marc et Dany le mercredi matin
- Les plus grands quant à eux, pourront soit passer leur Drapeau jaune soit faire une compétition

d'index sur 9 trous.

Ils seront encadrés par Jean-Marc et Myriam et il sera fait appel à toutes les bonnes volontés pour aider à l'accompagnement de ces jeunes.

A savoir que le CD 86 accorde une participation financière au fonctionnement de l'EdG, participation proportionnelle aux nombres d'animations jeunes organisées !

Le planning des compétitions est réalisé jusque fin Décembre 2023 et sera publié sur le site dès l'approbation de Pierre-Antoine BARBOT.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 29 mars à 17h00.